

Conseil Municipal

Du lundi 27 juillet 2026

PROCES VERBAL



L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-sept juillet à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la salle Intermède, sous la présidence de Monsieur PIGEON Thierry, Maire.

Etaient présents : Thierry PIGEON Maire,

Date de la convocation :
22/07/2026

Joseph JEULAND, Marie-Odile DAYOT, Alexandra GOUSSET,
Franck LERAY Adjoints

Conseillers en exercices : 19

Cédric MARTIN, François POIRIER conseillers délégués

Conseillers présents : 18

Conseillers votants : 18

Bruno COULOMBET, Caroline STEINLE, Julien GUILARD,
Axelle LE DUIGOU, Marie-Christine BATTEUX, Valérie
GAUDION, Laurence LOISON, Marie-Christine LOUIN, Antoine
GERAULT, Angélique LE BORGNE, Gael MAIGNAN
Conseillers Municipaux

Absents : Fabien FOUCHER

Absents excusés ayant donné Pouvoir :

Secrétaire de séance : Valérie GAUDION

Délibération 2026.07.001

Validation du compte-rendu du conseil du 29 juin 2026

M. Le Maire demande s'il y a des remarques concernant le procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal du 29 juin 2026

Délibéré :

Adopté à l'unanimité des votants

Vote :

Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0

Il est proposé au conseil de retirer la question suivante à l'ordre du jour :

- ❖ **Finances** - Baux professionnels – Option d'Assujettissement à la TVA des loyers d'un local communal donné à bail professionnel

Ordre du jour du conseil

- ❖ 2026.07.002 : **Urbanisme** – Convention de servitude ENEDIS

Urbanisme – Convention de servitude ENEDIS

Monsieur Joseph JEULAND, adjoint au Maire, expose :

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS envisage de faire des travaux sur les parcelles suivantes :

Commune	Prefixe	Section	Numéro de parcelle	Lieux-dits	Nature éventuelle des sols et cultures (Cultures légumières, prairies, pacage, bois, forêt ...)
Louvigné-de-Bais		C	436		
Louvigné-de-Bais		D	0049	LE VERGER	

Il s'agit notamment d'autoriser ENEDIS à :

- Établir à demeure, dans une bande de trois mètres de large, une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 25 mètres, ainsi que ses accessoires ;
- Établir, si nécessaire, des bornes de repérage ;
- Poser sur socle un ou plusieurs coffrets et leurs accessoires ;
- Procéder à l'élagage, à l'enlèvement, à l'abattage ou au dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres situés à proximité de l'emplacement des ouvrages, lorsqu'ils gênent leur pose ou sont susceptibles, par leur mouvement, leur chute ou leur croissance, d'occasionner des dommages aux ouvrages ;
- Utiliser les ouvrages précités et réaliser toutes les opérations nécessaires aux besoins du service public de distribution d'électricité, notamment les travaux de renforcement, de raccordement ou de maintenance.

La convention de servitude proposée par ENEDIS est compatible avec l'affectation des parcelles concernées.

Il est donc proposé au Conseil municipal de donner une suite favorable à la demande d'ENEDIS et de conclure avec cette société une convention de servitude sur le domaine public communal.

Il est précisé que cette servitude sera consentie à titre gratuit.

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- ❖ D'approuver la convention de servitude au profit d'ENEDIS sur les parcelles suivantes :

Commune	Prefixe	Section	Numéro de parcelle	Lieux-dits	Nature éventuelle des sols et cultures (Cultures légumières, prairies, pacage, bois, forêt ...)
Louvigné-de-Bais		C	436		
Louvigné-de-Bais		D	0049	LE VERGER	

- ❖ De préciser que cette servitude est consentie à titre gratuit.
- ❖ D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document lié à ce dossier

Délibéré :
Adoptée à l'unanimité des votants

Vote :
Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0

Compte rendu des commissions

Commission communication :

Madame Alexandra GOUSSET présente les travaux de la commission :

- Distribution du bulletin municipal : Une problématique de distribution a été constatée. Afin de répondre aux personnes n'ayant pas reçu le bulletin municipal, 300 exemplaires seront réimprimés. Les administrés concernés pourront venir retirer un exemplaire en mairie.
- Vitré Communauté : Une sollicitation a été reçue pour la rédaction d'un article mettant en avant le pumptrack ainsi que les équipements du parc des merveilles et les futures manifestations :
 - Journées européennes du patrimoine : Des visites de l'église Saint Patern seront organisées à cette occasion.
 - L'inauguration de l'église : prévue le 16 octobre en soirée.

Commission Patrimoine Urbanisme Energie Voirie :

M. Joseph JEULAND présente les travaux de la commission :

- Architecte des bâtiments de France : Rencontre avec l'ABF pour faire le point sur les bâtiments communaux le vendredi 30 juillet 2026.

Commission Commerce et artisanat :

M. Franck LERAY présente les travaux de la commission :

- Villa Bleue : Deux professionnels de santé s'installeront à la Villa Bleue à compter du 1er octobre. Des travaux d'aménagement sont prévus avant leur arrivée, notamment la mise en place des compteurs, des travaux de peinture ainsi que la réfection des sols.

Commission Vie associative :

Mme Marie Odile DAYOT présente les dates importantes à retenir :

- 4 septembre : Moment convivial avec les associations.
- 5 septembre : Forum des associations.

CCAS :

Madame Marie-Odile DAYOT Vice-Présidente du CCAS informe les membres du conseil municipal :

Les membres du CCAS ont rendu visite aux personnes vulnérables de la commune afin de prendre de leurs nouvelles et de s'assurer de leur bien-être lors de la dernière période de fortes chaleurs.

Par ailleurs, un plan est en cours d'élaboration au sein de la mairie afin de pouvoir accueillir les personnes vulnérables à la salle Intermède lorsque les températures seront élevées. Une communication est en cours de préparation.

Prochaines commissions :

Commission Commerce et artisanat : 1^{er} septembre

Commission Patrimoine Urbanisme Energie Voirie : 1^{er} septembre

Commission Enfance Jeunesse : 8 septembre

Commission Vie Associative et Culturelle : fin septembre

SEANCE LEVÉE À 20H30

Prochain Conseil Municipal Mardi 15 septembre à 19h00 salle Intermède

Compte-rendu affiché le 28 juillet 2026,

Le Maire,
Thierry PIGEON



Le secrétaire de séance
Valérie GAUDION

